

Fiche technique

Programme de sécurisation des abords des écoles

Contexte :

En 2018, la Ville de Montréal a lancé son premier plan d'action Vision Zéro décès et blessé grave. Nous sommes en action pour améliorer la sécurité de nos rues dans l'ensemble de nos interventions et de nos travaux. Parmi les mesures de ce plan ambitieux, le Programme de sécurisation des abords des écoles permet d'accélérer les interventions de sécurisation à proximité des écoles primaires et secondaires de la Ville de Montréal, et est reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Budget :

La Ville de Montréal a prévu un budget de 25 M\$ au programme triennal d'immobilisation (PTI 2019- 2021) afin de permettre l'implantation d'aménagements permanents de sécurisation aux abords des écoles sur le réseau routier de la métropole. Près de 6 M\$ ont été investis pour la réalisation des aménagements prévus en 2020.

Qui peut en bénéficier?

Ce programme s'adresse aux 19 arrondissements de la Ville de Montréal. En raison de leur connaissance fine de leur territoire, ils sont les mieux placés pour accélérer la mise en œuvre d'interventions adaptées aux réalités du milieu et ainsi contribuer à faire de Montréal une ville qui encourage les déplacements actifs des jeunes de 4 à 17 ans vers l'école.

Objectif du programme

Améliorer la sécurité des jeunes aux abords des écoles primaires et secondaires de la Ville de Montréal par des interventions physiques complémentaires à celles menées par les autres partenaires du plan d'action Vision Zéro (brigadiers scolaires, campagnes de sensibilisation, trottibus, cyclistes avertis, contrôle routier, etc.).

L'implantation **d'aménagements permanents** dans les rues aux abords des écoles aura pour but :

- d'assurer le respect des limites de vitesse et de réduire la circulation de transit;
- de corriger des lacunes géométriques;
- d'améliorer la visibilité;

- de contribuer à rendre le quartier plus convivial et le recours à la marche et au vélo plus confortable par le verdissement des aménagements, l'implantation de mobilier, etc.

Tous les projets proposés doivent être universellement accessibles et inclure des aires de plantation lorsque possible.

Échéancier du programme:

Automne 2019 : sélection des projets;

À partir de la fin de l'été 2020 : Réalisation des travaux;

Automne 2020 : Appel à projets pour 2021;

Hiver 2021 : Sélection des projets 2021;

Été 2021 : Réalisation des travaux 2021.

Interventions

Projets retenus dans le cadre du Programme de sécurisation des abords des écoles 2020

Arrondissement	Écoles visées	Type d'aménagements ajoutés	Date de fin des travaux
Ahuntsic-Cartierville	École François-de-Laval (Primaire) École Augustin-Roscelli (Primaire) École Louisbourg (Primaire)	Saillies simples Saillies doubles Refuge piéton	Début octobre 2020
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	École du Petit-Chapiteau	Saillies de trottoir et dos-d'âne	À déterminer
LaSalle	École du Grand-Héron	Bateaux pavés Saillies engazonnées avec refuge Marquage Panneaux de zone scolaire avec illumination clignotante	31 août 2020
Le Sud-Ouest	Westmount Park Elementary School École Dollard-des-Ormeaux	Saillies doubles, saillie simple et dos d'ânes	Travaux complétés le 9 août 2020
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	École Philippe-Labarre (Primaire) École Sainte-Louise-de-	Saillies doubles Élargissement du trottoir Révision de la géométrie	Mi-octobre 2020

	Marillac (Primaire) École Saint-François-d'Assise (Primaire)	de l'intersection Marquage Marquage pour les traverses piétonnes Bande de plantation continue	
Montréal-Nord	École primaire Marie-Clarac École secondaire Marie-Clarac	Intersection surélevée et ajout de saillies	Travaux complétés le 21 juillet 2020
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	De la Belle-Rive (PAT) Fernand-Gauthier (RDP) Léonardo da Vinci (RDP) Michelangelo (PAT) Sainte-Germaine-Cousin (PAT)	Ajout de trottoirs et dos d'âne Saillies de trottoir simples Aménagement de dos d'âne Aménagement de trottoirs Reconstruction de la chaussé	Novembre 2020
Rosemont-La Petite-Patrie	École secondaire Père-Marquette (Secondaire)	Revoir la configuration de l'intersection Rosemont / Lanaudière Avancées de trottoirs Mise à sens unique de la rue Lanaudière	Mi-octobre 2020
Saint-Laurent	École Henri-Beaulieu	Élargissement de trottoir Construction de saillie	Travaux complétés
Saint-Léonard	École La Dauversière École Victor-Lavigne École Général-Vanier École Honoré-Mercier	Signalisation et marquage Construction de saillies de trottoir Passage piétons surélevé Balises au centre de la rue Signalisation et marquage	31 août 2020

		Saillies de trottoir à mi-bloc Construction de saillies de trottoir Agrandissement de la zone de débarcadère pour les automobiles Construction d'un muret plus esthétique Meilleur balisage du débarcadère pour autobus scolaire Révision de la largeur des voies	
Lachine	École Martin-Bélanger	Saillies de trottoir - signalisation et marquage	Travaux complétés

Bilan des mesures complémentaires implantées par les arrondissements

En plus des 24 écoles sélectionnées dans le cadre du Programme de la Ville centre, plus de 30 écoles ont été sécurisées par des initiatives locales menées par les arrondissements.

Des actions directes menées par les arrondissements dans d'autres types de secteurs contribuent à sécuriser davantage les déplacements des différents usagers. Ces interventions prennent la forme d'aménagements concrets sur le terrain, de politiques et de campagnes de communication.

- Mesures facilitant la circulation des piétons et la traversée de la rue :
 - Plus de 2 800 saillies de trottoir;
 - 25 intersections surélevées;
 - 140 refuges pour piétons.

- Mesures visant à réduire la vitesse de circulation :
 - Plus de 2 000 dos d'âne sur rue;
 - Plus de 200 afficheurs de vitesse;
 - Plus de 850 balises amovibles.

- Mesures facilitant la circulation des cyclistes :
 - Interventions sur 80 km de voies cyclables;
 - Protection physique de la piste cyclable;
 - Ajout de zone tampon pour réduire l'emportierage.

- Mesures de gestion de la circulation :
 - 20 projets de modification du sens de la circulation;
 - 8 intersections avec fermeture partielle à la circulation (réaménagement, déviation).

- Autres mesures :
 - Plans locaux de déplacements;
 - Campagnes de communication diverses;
 - Ruelles vertes;
 - Dos d'âne dans les ruelles;
 - Etc.